

Deux nouvelles vidéos sur les prières musulmanes illégales à Barbès

Avec un léger retard, l'auteur a monté deux nouvelles vidéos, dont les images ont été prises le vendredi 4 décembre dans le quartier Barbès. L'on ne peut que constater que les autorités françaises brillent toujours par leur absence, et qu'elles continuent de livrer les rues de ce quartier aux musulmans pendant toute la durée de leur prière du vendredi (environ une heure en hiver, près de deux heures en été).

Quand donc les autorités françaises appliqueront-elles enfin la Loi, et feront-elles cesser cette occupation illicite du domaine public ? Quand donc cessera ce scandale ?

1) Islamisation de Paris : Musulmans priant illégalement rue Myrha (4 décembre 2009) [5:23]

<http://www.youtube.com/watch?v=XZfHHpTwVsw>

Une fois de plus, les musulmans ont barré la rue Myrha (Paris, 18e). Ils ont recouvert sa chaussée de tapis, sur lesquels ils prient illégalement sur la voie publique. Pendant toute la durée de la prière, personne ne peut traverser cette partie de la rue Myrha (plus de 100 mètres de long), confisquée par les musulmans. Au fur et à mesure, les musulmans occupent de plus en plus de place avec leurs tapis. Puis, au cri de l'imam « Allah-ou-akbar », ils se mettent à quatre pattes.



Maxime Lépante